

+ d'information pour moins de gaspillage

→ La Date de Durabilité Minimale (DDM) désormais mieux précisée pour ne plus jeter les produits encore bons

La DDM, qu'est ce que c'est ?

✓ « À consommer de préférence avant le... »

C'est la date jusqu'à laquelle les aliments conservent toutes leurs qualités : apparence, odeur, goût et valeur nutritive...

Ils peuvent être consommés même après cette date



Ne pas confondre avec la DLC : Date Limite de Consommation !

✗ « à consommer jusqu'au... »

Les produits ne doivent pas être consommés après cette date

Contre le gaspi, la DDM sera accompagnée des mentions :

✓ Pour une dégustation optimale

✓ Ce produit peut être consommé après cette date

Des produits encore bons sont jetés !

7 Kg / pers d'aliments emballés sont jetés par an

